

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 15

Absents : 11

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 5

Votants : 22

- dont « pour » : 22

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le sept mars se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique (*arrivée après la question n°4*), REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, BARNEAUD Christophe, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques, JEAN Daniel, FORTOUL Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, REYNAUD Frédéric et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mmes BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme BALLADUR Clarisse, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène suppléée par M. JEAN Daniel, OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir M. MILLION-ROUSSEAU Daniel, BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, MM. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, TRON Jean-Michel et GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis.

ABSENTE : Mme MATTERA Wendy.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REYNAUD Sandra.

N° ordre : 11

Délibération n°2023/28

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT UBAYE SERRE PONCON DE LA CCVUSP.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 27 février 2023

VU l'avis favorable du Conseil d'exploitation réuni le 13 Mars 2023 ;

Sur proposition de M. Yvan BOUGUYON, Vice-président délégué aux finances ;

Après délibéré, (Mme Sophie VAGINAY RICOURT ayant quitté la salle et n'ayant pas participé au vote) ;

- **APPROUVE** le compte administratif et le compte de gestion 2022 du Percepteur de Barcelonnette, relatifs à la régie assainissement Ubaye Serre-Ponçon et arrêtés comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- DEPENSES = 166 281.11 €
 - RECETTES = 314 554.74 €
- Soit un excédent de fonctionnement de clôture de 148 273.63 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- DEPENSES = 87 806.69 €
 - RECETTES = 425 988.23 €
- Soit un excédent d'investissement de clôture de 338 181.54 €.

- **APPROUVE** également les restes à réaliser de la section d'investissement 2022 qui s'établissent comme suit :

- DEPENSES = 624 584.00 €
- RECETTES = 148 094.00 €

Soit un déficit d'investissement reporté de 476 490.00 €.

- **DECIDE** que l'excédent de fonctionnement sera affecté au BP 2023 à la section d'investissement (art 1068) à hauteur de 138 308.46 € et en section de fonctionnement (art 002) à hauteur de 9 965.17 €.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.



Séance du 13 mars 2023